



**COMITE DE FORMATION
DES DIRIGEANTS ET DES OFFICIELS**

COMMISSAIRE DE PISTE

DOSSIER CANDIDAT

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Vous avez souhaité vous investir dans le Sport Motocycliste à travers une formation de commissaire de piste, nous vous en remercions.

Vous trouverez ci après un document de préparation, lisez le attentivement, il vous sera utile lors de votre formation.

Vous pourrez constater qu'il fait référence aux spécialités Motocross et Vitesse. En effet un commissaire de piste doit être apte à intervenir dans ces deux disciplines, par la suite peut être vous consacrerez vous à une seule de ces spécialités, mais dans l'immédiat vous devez connaître l'une et l'autre.

BONNE FORMATION

Sur une épreuve, plusieurs officiels sont présents pour assurer le bon fonctionnement de celle-ci.

LES COMMISSAIRES SPORTIFS

Au minimum 3 :

- ↳ Ils forment le jury de l'épreuve
- ↳ Ils veillent à l'application des règlements
- ↳ Ils jugent les éventuelles réclamations

LE DIRECTEUR DE COURSE

- ↳ Il est responsable de l'épreuve
- ↳ Il est aidé dans sa tâche par les commissaires de piste, les commissaires techniques, les chronométreurs sur lesquels il a autorité
- ↳ Il donne les départs
- ↳ Il signale les fins des courses avec le drapeau à damiers
- ↳ Il est le seul à pouvoir faire présenter à un concurrent le drapeau noir accompagné du n° de la moto
- ↳ Il est le seul à pouvoir faire présenter à un concurrent le drapeau noir à rond orange à un pilote suivi du n°.
- ↳ Il est le seul à décider l'arrêt prématuré de la course ou de la séance d'essais pour des raisons de sécurité à l'aide du drapeau rouge.
- ↳ Il doit faire appliquer les décisions du jury.

LES COMMISSAIRES TECHNIQUES

- ↳ Ils sont chargés de vérifier les machines et l'équipement des pilotes

LES CHRONOMETREURS

- ↳ Ils sont chargés d'établir le classement de l'épreuve

LES COMMISSAIRES DE PISTE

- ↳ Ils assurent la sécurité des pilotes, veillent à ce que ceux-ci respectent le règlement, assurent la protection des blessés.

Le commissaire de piste est un officiel **INDISPENSABLE** au bon déroulement d'une compétition motocyclisme. Il doit être titulaire d'une licence :

OCP officiel commissaire de piste

Cette licence le couvre en cas d'accident.

Il est placé sous les ordres du directeur de course.

Le commissaire de piste n'est pas habilité à recevoir une réclamation. Seul le directeur de course est habilité à la recevoir.

Remarque :

Un officiel qui possède une licence de commissaire sportif (OCS) ou une licence de directeur de course (ODC) peut remplir le rôle de commissaire de piste.

CONSIGNES GENERALES

Pour officier sur une épreuve le commissaire de piste doit entrer en contact suffisamment tôt avant l'épreuve soit avec l'organisateur soit avec le responsable des commissaires, pour s'inscrire et connaître l'heure du rendez-vous.

Le jour « J » vous vous présentez au lieu et heure indiquée sur la convocation de manière à entendre les consignes du directeur de course sur les spécificités du circuit ou du poste que vous aurez à gérer pendant toute la durée du meeting.

Si vous vous engagez sur une épreuve et que pour une raison ou une autre vous ne pouvez pas vous rendre au rendez-vous fixé par l'organisateur, prévenez le plus tôt possible celui-ci ou le responsable des commissaires de façon à palier à votre absence.

Le commissaire de piste doit penser à se munir de vêtement de pluie, de chaussures étanches, d'une combinaison de couleur neutre en coton, de gants de cuir, pour qu'il puisse assurer sa mission dans les meilleures conditions par tous, les temps.

Arrivé au poste que le responsable des commissaires vous aura attribué, présentez-vous à vos collègues ainsi qu'au chef de poste, n'hésitez pas à lui dire que vous êtes nouveau, il vous placera avec des commissaires confirmés.

Le commissaire de piste arrivé à son poste doit contrôler sa portion de circuit qu'il doit surveiller en amont et en aval et éventuellement enlever de la piste tous les éléments qui pourraient gêner ou provoquer un accident et aviser le directeur de course de l'état de son poste.

Il doit contrôler le matériel mis à sa disposition :

- ↳ Extincteurs (lire attentivement le mode d'emploi)
- ↳ Les balais
- ↳ L'absorbant pour saupoudrer les taches d'huile
- ↳ Le matériel pour sortir les motos des bacs (sangles, broches, glisse roues)
- ↳ Les drapeaux

VITESSE

Les drapeaux

Le seul moyen de communiquer avec les pilotes est la présentation des drapeaux. Ces drapeaux sont de différentes couleurs et se présentent de différentes manières.

Chaque drapeau a une signification bien précise (voir le dépliant), certains sont à votre disposition à utiliser selon les événements qui se déroulent à votre poste, vous êtes seul juge pour les utiliser à bon escient.

Les autres : le **ROUGE**, le **NOIR**, le **NOIR ROND ORANGE**, le **ROUGE CROIX St ANDRE BLANCHE** sont à utiliser uniquement sur ordre du directeur de course. Vous devez connaître parfaitement la signalisation et la manière de les présenter (FIXE - AGITE).

Les questions sur les drapeaux sont éliminatoires.

Etudiez aussi bien les drapeaux utilisés en vitesse que ceux utilisés en motocross.

PENDANT LA COMPETITION

Avant le départ de la première course ou de la première séance d'essais le directeur de course fait le tour du circuit dans la voiture de direction de course avec le drapeau national, cela se dit : fermer la piste.

Au passage de la voiture les signaleurs de chaque poste doivent présenter le drapeau jaune agité.

A la fin des courses ou des séances d'essais, il ouvre la piste en passant avec le drapeau à damiers, cela se dit : ouvrir la piste. Vous ne devez quitter votre poste tant que la voiture n'est pas passée ou, que la direction de course l'annonce par radio.

Au tour de formation, au tour de chauffe ou premier tour des essais, le signaleur doit présenter le drapeau vert fixe.

Le commissaire doit interdire toute aide extérieur à un concurrent en difficulté (panne mécanique ou autre).

Si un pilote chute ou sort de la piste, il doit la reprendre là où il l'a quitté. Un concurrent en panne a le droit de pousser sa moto uniquement dans le sens de la course. Le commissaire doit établir un rapport sur toutes les infractions commises par les pilotes, ce rapport sera transmis au jury de l'épreuve.

En aucun cas vous ne devez accepter une réclamation vous la refusez vous dites à la personne de la remettre au directeur de course.

En cas d'accident le commissaire doit :

Si vous êtes signaleurs, vous agitez le drapeau jaune **sans bouger de votre poste**, si la machine a chuté sur la piste, vous présentez également le drapeau jaune à bandes rouges jusqu'à l'inspection de la piste.

Les signaleurs des deux postes avant l'accident présenteront également le drapeau jaune agité.

Si vous êtes d'intervention piste vous devez :

- Protéger le blessé avec une protection type C (bottes de paille)
- prévenir la direction de course en indiquant dans cet ordre précis :
 1. Le nom ou le n° de votre poste,
 2. L'emplacement du pilote et de la moto,
 3. L'état du pilote,
 4. L'état de la piste,
 5. Le n° de la moto

le tout bien distinctement et sans panique. (attendre 2 ou 3 secondes après avoir appuyé sur le bouton de radio avant de parler).

Par une présence constante à son poste et par une bonne utilisation des drapeaux, le commissaire donne au pilote le sentiment que sa sécurité est assurée, il ne doit pas s'asseoir sur les bottes de paille, cela pourrait être dangereux pour lui et donner une mauvaise image. Il doit s'exposer le moins longtemps possible sur la piste en intervention et surtout bien être protégé en amont par les drapeaux jaune. Le commissaire de piste doit rester courtois même si on vous insulte ou on vous menace, aussitôt prévenez la direction de course.

Les drapeaux que le commissaire a à sa disposition en vitesse.

- Drapeau **NOIR**
- Drapeau **ROUGE**
- Drapeau **JAUNE**
- Drapeau **BLANC**
- Drapeau **JAUNE A BANDES ROUGES**
- Drapeau **NOIR AVEC UN ROND ORANGE**
- Drapeau **BLEU**
- Drapeau **BLANC**
- Drapeau **ROUGE AVEC UNE CROIX DE St ANDRE BLANCHE**
- Drapeau **BLANC AVEC UNE CROIX DE St ANDRE ROUGE**

Les drapeaux que vous présentez que sur ordre du directeur de course

- drapeau **ROUGE**
- drapeau **NOIR ROND ORANGE**
- drapeau **ROUGE CROIX St ANDRE BLANCHE**
- drapeau **NOIR**

MOTOCROSS

Les drapeaux que les commissaires ont à leur disposition :

- drapeau **VERT**
- drapeau **JAUNE**
- drapeau **BLEU**
- drapeau **BLANC**
- drapeau **BLANC A CROIX ROUGE** (uniquement en supercross)

Le commissaire en arrivant à son poste inspecte la portion de circuit qu'il a à surveiller, si tout est parfait, il présente le drapeau vert.

En course ou en séance d'essais si un pilote chute à votre poste, il est blessé, vous ne bougez pas, vous le protégez en présentant le drapeau jaune agité et vous présentez également le drapeau blanc pour demander les secours.

Quand le pilote de tête rattrape un attardé, le commissaire présente le drapeau bleu fixe.

Quand le pilote de tête cherche à doubler un attardé, le commissaire présente le drapeau bleu agité

En supercross un pilote est blessé, le commissaire présente le drapeau blanc croix rouge

SYNTHESE DES CONNAISSANCES A ACQUERIR

DOSSIER CANDIDAT

LES OFFICIELS DE L'EPREUVE

Quels sont-ils ? Quels sont leurs rôles ?

S'il y a un représentant de la Préfecture, peut-on le considérer comme Officiel ?

Quels sont les drapeaux dont le Directeur de Course est seul à décider l'utilisation ?

LE COMMISSAIRE DE PISTE

Sous l'autorité de qui est-il placé ? Quels sont ses rôles ? Comment ?

LES DRAPEAUX

Vous devez connaître parfaitement la signification de tous les drapeaux. Apprenez par cœur leur signification. (Planche drapeaux jointe)

CONSIGNES GENERALES

Quelles sont-elles ?

Connaître la signification de « ouverture de la piste » et « fermeture de la piste » ?

Quelle partie du circuit le Commissaire de Piste devra t-il surveiller plus particulièrement ?

De qui reçoit-il les directives ?

Que doit-il faire :

En arrivant sur l'épreuve ?

En arrivant à son poste ?

Tout au long de la compétition ?

En cas d'accident ?

Si de l'huile est répandue sur le circuit ?

S'il est insulté par un pilote ?

S'il a vu un pilote commettre une infraction ?

Si le médecin de l'épreuve vous demande d'autoriser l'entrée d'une ambulance sur la piste ?

Quand peut-il quitter son poste ? Le circuit ?

NOTA

**UNE QUALIFICATION ODC OU OCS PERMET D'EXERCER
LA FONCTION DE COMMISSAIRE DE PISTE**